



Revue ECD

ESPACES, LANGUES, SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES



ÉCOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE ESPACES, CULTURES ET
DÉVELOPPEMENT (EDP-ECD)



- ▶ **Géographie et Environnement**
- ▶ **Sociologie, Anthropologie et Philosophie**
- ▶ **Lettres, Langues et Communications**
- ▶ **Archéologie, Histoire, Arts et Civilisation**
- ▶ **Psychologie et Sciences de l'Éducation**

Volume1, Numéro 2, Novembre 2020



Université d'Abomey-Calavi

@@@@@

Ecole Doctorale Pluridisciplinaire

**Espaces, Cultures et Développement
(EDP-ECD)**

“Ad Majorem Scientiae Gloriam”



Revue **ECD**

ESPACES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES
ET SOCIALES

Volume 1, Numéro 2, Novembre 2020

ISSN : 1840-9725

Adresse de contact

Revue ECD ESCUDE

*Ecole Doctorale Pluridisciplinaire - Espaces, Cultures et Développement
(EDP-ECD)*

*Université d'Abomey-Calavi,
01 BP 526 Cotonou, Rép. du Bénin,
Tél +229 21360074*

*E-mail: cledjoyah@yahoo.fr
Téléphone : + 229 96 34 11 67*

Adresse de soumission d'articles

revue.escude@gmail.com

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.

Revue ECD

Revue publiée par l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire Espaces, Cultures et Développement (EDP-ECD)

COMITE DE PUBLICATION

Directeur de publication : **Professeur Placide F.G.A. CLEDJO**

Directeur de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire

Directrice adjointe de publication : **Professeure Estelle BANCOLE**

Directrice adjointe de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire

COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel, Professeur Titulaire ; GBETO Flavien, Professeur Titulaire ; Da CRUZ Maxime, Professeur Titulaire ; CAPO Hounkpati, Professeur Titulaire ; BADA Médard Dominique, Professeur Titulaire ; OKRI Pascal, Professeur Titulaire ; KAKPO Mahougnon, Professeur Titulaire BOKO Gabriel, Professeur Titulaire ; AMOUZOUVI Dodji Hppolyte, Professeur Titulaire ; AHODEKON Cyriaque, Professeur Titulaire ; OGOUWALE Euloge, Professeur Titulaire ; TENTE Brice, Professeur Titulaire ; DOSSOU GUEDEGBE Odile, Professeur Titulaire ; CLEDJO Placide, Professeur Titulaire ; VISSIN Expédit, Professeur Titulaire ZANOUCI Clémence, Professeur Titulaire ; GBAGUIDI Noël, Professeur Titulaire ; SINSIN Brice, Professeur Titulaire ; HOUESSO Patrick, Professeur Titulaire ; TOSSOU Rigobert, Professeur Titulaire ; AIVO Joël, Professeur Titulaire ; GBAGO Barnabé, Maître de Conférences ; BALIMA S. Théophile, Professeur Titulaire, Burkina Faso ; TCHAMIE T. Thiou, Professeur Titulaire, Togo ; KOLA Edinam, Professeur Titulaire, Togo ; CODJIA Lucien, Professeur Titulaire, Canada ; COULIBALY Modibo, Maître de Conférences, Niger ; ZOUNGRANA Tanga Pierre, Professeur Titulaire, Burkina Faso ; DIPAMA Jean Marie, Professeur Titulaire, Burkina Faso ; BAMORY Kamagaté, Maître de Conférences, Côte d'Ivoire ; KOUASSI Lazare, Maître de Conférences, Côte d'Ivoire.

COMITE DE LECTURE

Coordonnateur du Comité de lecture

OREKAN O.A. Vincent, Professeur Titulaire

Membres du Comité de lecture

AGBOTON Florentine, Maître de Conférences ; DJENGUE Samuel, Maître de Conférences ; GBAGUIDI Julien, Maître de Conférences ; SAMBIENI Coffi, Maître de Conférences ; YEBOU Raphaël, Maître de Conférences ; GBAGUIDI Jean Euloge, Maître de Conférences ; BAGODO Obarè, Maître de Conférences, N'DAH Didier, Maître de Conférences ; IMOROU Abou-Bakari, Maître de Conférences ; TOSSOU Rogatien, Maître de Conférences ; de - CHACUS Sylvie, Maître de Conférences ; FOURN Elisabeth, Maître de Conférences ; HOUENOUE D. Marcel, Maître de Conférences ; TCHIBOZO Romuald, Maître de Conférences, BOKONON GANTA Eustache, Maître de Conférences ; VODOUNOU Jean Bosco Maître de Conférences ; AZONHE Thierry, Maître de Conférences ; AMOUSSOU Célestin Yémalo, Maître de Conférences ; FANOU Charlemagne, Maître de Conférences ; AMOUSSOU Ernest, Maître de Conférences ; TOTIN Henry, Maître de Conférences

REDACTEUR EN CHEF

GBAGUIDI Jean Euloge, Maître de Conférences

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT

IMOROU Abou-Bakari, Maître de Conférences

SECRETARIAT

KOUTCHADE Innocent Sourou, Maître de Conférences

VISSOH Sylvain, Maître de Conférences

HOUNGNIHIN Rock, Maître de Conférences

YABI Ibouaïma, Maître de Conférences

LIGAN Charles, Maître-Assistant

FRAIS DE PUBLICATION

La publication de tout manuscrit est conditionnée par le règlement préalable des frais de publication par les auteurs. Les frais de publication sont fixés à 75 000 FCFA ou 115 € par manuscrit accepté.

ISSN : 1840-9725

Dépôt légal n° 11972 du 14 janvier 2020. Bibliothèque nationale du Bénin, 1er trimestre.

MOT DU DIRECTEUR DE PUBLICATION

EDITORIAL

Tant que les chercheurs continueront par produire, il est du devoir des institutions de les promouvoir et de soumettre leurs œuvres à la communauté afin qu'elle s'en serve pour bâtir.

La publication de cette revue, loin d'être un acte de plus, est le signe de la maturité d'une institution de formation de l'enseignement supérieur qui a le sens du partage et de l'échange en vue de susciter la réflexion créatrice d'idées novatrices qui fixent les balises d'un développement assuré et à visage humain.

En initiant la Revue de l'Ecole doctorale pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement » (Revue ECD), l'équipe dirigeante ainsi que l'équipe de rédaction qui s'est spontanément constituée envisage d'en faire une revue scientifique, semestrielle et multidisciplinaire qui réponde aux besoins des scientifiques et de tous autres acteurs de la recherche scientifique soucieux de valoriser les résultats de recherche scientifique, de partager des connaissances ou des points de vue scientifiques sur divers sujets de développement. La revue vise donc à :

- faciliter la communication entre chercheurs, décideurs, et toute la communauté scientifique ;
- assurer la diffusion et la valorisation des résultats de recherches effectuées par les scientifiques, les laboratoires de recherche, les doctorants, etc., au profit des décideurs et communautés ;
- produire des publications de qualité, en vue d'une meilleure promotion de la recherche scientifique dans l'espace CAMES.

Certes, il y a déjà des revues et partout ailleurs. Mais la « Revue ECD » est destinée à la publication de tous types de travaux se rapportant aux différents

domaines scientifiques notamment : sciences de la vie et de la terre, sciences de l'ingénieur, sciences humaines et sociales, sciences de l'environnement. Elle se consacre également à la restitution de travaux bien ciblés sur la recherche utilitaire pour mettre à la disposition des décideurs, des usagers divers et du public, des outils de compréhension et/ou d'aide à la décision.

Elle comportera dans un avenir proche, plusieurs volumes dont :

- Géographie et environnement ;
- Sociologie, Anthropologie et Philosophie ;
- Lettres, langues et communication ;
- Archéologie, Histoires, Arts et Civilisations ;
- Psychologie et Sciences de l'Education.

C'est dire que la présente revue offre une grande ouverture en même temps qu'elle promet la diversité de la pensée et de l'action de recherche. Le lecteur est donc appelé à saisir cette opportunité pour engranger des informations utiles pour la construction de la pensée et l'action éclairante en vue du développement du Bénin en particulier et de toutes les nations que l'action de la recherche pourrait concerner. Bonne lecture et vivement le feedback des lecteurs !

Professeur Placide F.G.A. CLEDJO

Directeur de publication

Directeur de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire

REPUBLIQUE DU BENIN

Université d'Abomey-Calavi

Revue Espaces, Cultures et Développement (Revue ECD)

**Ecole Doctorale Espaces, Cultures et Développement de l'Université
d'Abomey-Calavi,**

Instructions aux auteurs

CONDITIONS DE PUBLICATION

La Revue de l'Ecole Doctorale Espaces, Cultures et Développement (Revue ECD) est une revue scientifique, semestrielle et multidisciplinaire. Elle vient répondre aux besoins des scientifiques et de tous autres acteurs de la recherche scientifique soucieux de valoriser les résultats de recherche scientifique, de partager des connaissances ou des points de vue scientifiques sur divers sujets de développement. La revue vise donc à :

- faciliter la communication entre chercheurs, décideurs, et toute la communauté scientifique ;
- assurer la diffusion et la valorisation des résultats de recherches effectuées par les scientifiques, les laboratoires de recherche, les doctorants, etc., au profit des décideurs et communautés ;
- produire des publications de qualité, en vue d'une meilleure promotion de la recherche scientifique dans l'espace CAMES.

La « Revue ECD » publie tous types de travaux se rapportant aux différents domaines scientifiques notamment : sciences de la vie et de la terre, sciences de l'ingénieur, sciences humaines et sociales, sciences de l'environnement ... et à la restitution de travaux bien ciblés sur la recherche utilitaire pour mettre à

la disposition des décideurs, des usagers divers et du public, des outils de compréhension et/ou d'aide à la décision.

Elle comporte plusieurs volumes que sont :

- Géographie et Environnement ;
- Sociologie, Anthropologie et Philosophie ;
- Lettres, Langues et Communication ;
- Archéologie, Histoires, Arts et Civilisations ;
- Psychologie et Sciences de l'Education.

Chaque volume est publié en ligne avec un ISSN format papier et un ISSN électronique.

Le Comité de rédaction publie le présent appel à contributions pour les numéros 01 (décembre 2019) (format numérique) de cette revue. Les contributions sont attendues jusqu'au **06 octobre 2019**.

Les manuscrits sont envoyés exclusivement à l'adresse suivante : revue.escude@gmail.com

SOUSSION DE MANUSCRITS

Les manuscrits doivent :

- ✓ être originaux ;
- ✓ ne pas être en cours de soumission pour une autre publication ;
- ✓ ne pas avoir été publié auparavant ;
- ✓ être écrits en français ou en anglais ;
- ✓ comporter 12 pages y compris les notes, la bibliographie, les annexes, les tableaux et graphiques;
- ✓ contenir obligatoirement un titre en anglais pour les articles écrits en français et vice versa;
- ✓ respecter la méthode de présentation IMRED et contenir un résumé en français et en anglais de 10 à 20 lignes ;

- ✓ être envoyés en version électronique à l'adresse :
revue.escude@gmail.com
- ✓ disposer de résumés en français et en anglais (avec titre traduit)
accompagnés de mots- clés (français et anglais, 7 au maximum) et de
la classification JEL (5 références au maximum) éventuellement.

Les manuscrits numériques au format A4 doivent être envoyés au format .doc (97/2003) ou .rtf. Le texte, en style normal, est justifié, sans retrait de paragraphe, sans césure, sans puce, sans saut de page. Il est composé en Time New Roman 10, espace simple. Les tableaux, graphiques, schémas et cartes mesurent au maximum 12 cm² et sont alignés sur le texte. Ils sont présentés, ainsi que les formules mathématiques, sous Word, éventuellement au format image, et ne sont pas scannés. Le titre de l'article, prénom et nom de l'auteur, titre, institution, adresses personnelle et professionnelle, adresse électronique sont mentionnés en début d'article. Les notes de bas de page sont numérotées par ordre croissant en chiffres arabes en times new roman normal 9. Dans le texte, les références d'auteurs doivent respecter les normes du CAMES ci-après détaillées. À leur première utilisation, les sigles et acronymes sont développés. La hiérarchie et le format des titres seront la suivante :

Titre de premier ordre : (1) **MAJUSCULE GRAS** justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) **Minuscule gras** justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) *Minuscule gras italique* justifié à gauche

Titre de 4ème ordre: (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

- Titres : toutes les sections doivent être numérotées, y compris l'introduction et la conclusion.
- Langue et conventions typographiques : Les auteurs respecteront les conventions typographiques usuelles de la langue dans laquelle ils rédigent (ponctuation, guillemets, accents, etc.). Si vous écrivez dans une langue qui n'est pas la vôtre, la publication est conditionnée par une relecture par un locuteur natif.

- Équations : pour les articles au format Word, générer les formules au moyen de l'éditeur d'équations de Word. Dans tous les cas, joindre un fichier PDF de l'article.
- Notes de bas de page : les notes de bas de page ne se réduiront pas à un appel de référence : elles sont réservées à des commentaires ou incises.
- Abréviations : Il est demandé aux auteurs de ne recourir à aucune abréviation qui ne soit pas explicitée à sa première occurrence.
- Les Figures, Tableaux et Photos doivent être intégrés dans le corps du texte (les scanner le cas échéant) à l'endroit le plus approprié et en mode aligné sur le texte. Il faudra fournir des documents originaux ou des tirages photos d'une bonne résolution. Les appels des Figures et Tableaux dans le texte sont écrits en toutes lettres, (exemple, Figure 1, Tableau 2). Les légendes accompagnant ces illustrations doivent être placées en dessous pour une Figure, et pour un Tableau au-dessus.
- Références : Indiquer spécifiquement les références internes au document.
- Autorisations : L'auteur doit s'assurer qu'il dispose des droits de reproduction pour les illustrations/tableaux, figures, ou autres éléments qui ont déjà été publiés ailleurs ; il doit faire mention de l'autorisation de reproduction du titulaire du droit d'auteur.
- Remerciements : les remerciements de personnes, organismes, projets ou autres doivent faire l'objet d'une sous-section non numérotée en fin d'article (avant les références).
- A la fin de l'article : les références sont classées par ordre alphabétique d'auteurs en suivant le style Harvard International. Toute bibliographie non conforme aux normes devra être reprise par les auteurs et risquera de contribuer à retarder le délai de parution de l'article.

- Les auteurs doivent attester du non soumission de l'article à une autre revue de langue française ou autre, par le biais de l'adresse de la revue.
- Les auteurs doivent déclarer les éventuels liens ou conflits d'intérêts en lien avec le texte.

Le comité de rédaction peut être amené à faire des modifications de forme mineures avant l'impression.

Toute étude portant sur un groupe de patients doit suivre les principes exprimés dans la déclaration d'Helsinki.

Après acceptation de leur article, les auteurs doivent en préparer la version finale conformément aux recommandations ci-dessus. Pour toute question technique, merci de contacter le secrétariat de rédaction par écrit à l'adresse email : revue.escude@gmail.com.

PROCÉDURE D'ÉVALUATION DES ARTICLES

Chaque article reçu est évalué selon le processus d'évaluation par les pairs. Ces derniers sont identifiés parmi les experts au niveau national ou international. La publication ou non d'un article est fonction de la décision du comité de rédaction suite à son expertise par les pairs.

SOUSSION DE NUMÉROS THÉMATIQUES

Les ouvrages thématiques peuvent être édités en lien avec un colloque ou *ad hoc*. Ils sont publiés sous la responsabilité scientifique d'un(e) ou plusieurs responsables scientifiques. Ils ne sont publiés qu'à partir d'un appel à contributions. Les articles sont présélectionnés par le/la ou les éditeurs scientifiques. Ils sont évalués suivant la procédure habituelle, éventuellement adaptée si les articles ont été présélectionnés de façon anonyme dans le cadre d'un colloque. La rédaction de la revue procède à une évaluation globale du volume avant l'acceptation finale de sa publication.

CONTRIBUTION DES AUTEURS

La revue ECD est libre d'accès, mais elle n'est pas gratuite vu les nombreuses charges auxquelles doit faire face le Comité de rédaction. Pour ce faire, une contribution forfaitaire de 75.000 FCFA, soit 115 euros est exigée pour tout article accepté, et ce avant la publication de l'article.

EXTRAIT DES NORMES D'ÉDITION DES REVUES DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DANS LE SYSTEME CAMES (NORCAMES/LSH)

Adopté par le CTS/LSH, le 18 juillet 2016 à Bamako, 38^{ème} session des CCI

Les organes de publications scientifiques concernées par les présentes dispositions pour la normalisation et la reconnaissance des revues sont ceux qui relèvent des spécialités et des domaines de lettres et sciences humaines. Dans l'esprit de la *Charte de Lomé sur la gouvernance des organes de publication scientifique en Afrique*, adoptée par les éditeurs de revues de l'espace CAMES, le 03 juin 2015, les dispositions qui suivent, règlent les profils éditoriaux des revues de lettres et sciences humaines, harmonisent les normes scientifiques et éthiques de leur édition.

1. Des normes éditoriales d'une revue de lettres ou sciences humaines
 - 1.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.
 - 1.2. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article relève d'une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.
 - 1.3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :
 - Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique,

Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
 - Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
- 1.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.
- 1.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :
- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) »
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

1.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

1.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

1.8. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Bibliographie

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

SOMMAIRE

Titres	Pages
GEOGRAPHIE ET ENVIRONNEMENT	
ANALYSE DE LA DISTRIBUTION PASSEE ET ACTUELLE DE <i>TRICHECHUS SENEGALENSIS LINK</i> 1795 (LAMANTIN D'AFRIQUE) DANS SES COULOIRS DE MIGRATION DES SITES RAMSAR 1017 ET 1018 AU SUD BENIN (AFRIQUE DE L'OUEST) Hermann AWO, Toussaint Olou LOUGBEGNON, Maximin DJONDO et Brice TENTE	23
VARIABILITE PLUVIOMETRIQUE DE LA SAISON AGRICOLE DU NORD-EST BENIN S. S. HOUNZINME, A.P.M. SALAKO, C. S. L. CHANHOUN, I. YABI, M. OUMOROU	40
ANALYSE DE L'APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS ET OUTILS AGRICOLES ET LEURS EFFETS SOCIO-ECONOMIQUES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MONKPA ET DE LOGOZOHE AU BENIN MAKPONSE Makpondéou	56
FACTEURS DE VULNERABILITE DES POPULATIONS AU PALUDISME DANS LA COMMUNE DES AGUEGUES AU SUD DU BENIN Akibou A. AKINDELE	85
INFLUENCE DE LA VARIABILITE HYDROCLIMATIQUE SUR LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LE BASSIN VERSANT DE LA SOTA A L'EXUTOIRE DE GBASSE Ernest AMOUSSOU	102
INDICATEURS ET IMPACTS DE LA VARIABILITE PLUVIOMETRIQUE SUR LES RESSOURCES EN EAU ET LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LA DEPRESSION DE TCHI AU SUD BENIN Mahouna Citora DODO, Waidi SEYDOU1, Barnabé J. HOUNKANRIN, Euloge OGOUWALE	122

Titres	Pages
PERCEPTION PAYSANNE DE LA DEGRADATION DES TERRES ET LEURS STRATEGIES D'ADAPTATION DANS LA COMMUNE DE BANIKOARA AU (NORD DU BENIN) Eustache Dagnissè GANMOU, Mac Donald DOUDJI, Eustache Bonaventure BOKONON-GANTA _____	148
POPULATION ET DEGRADATION DE LA MANGROVE DANS LA COMMUNE DE SO-AVA A Gabin TCHAOU, Gratien BONI, Sylvie HOUNZINME _____	167
RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE ACTUEL : INDICATEURS ET FACTEURS CONTRIBUTEURS DANS LE DOMAINE DU CLIMAT TROPICAL SOUDANAIEN AU BENIN Henri Sourou TOTIN VODOUNON _____	185
RISQUES CLIMATIQUES ET RISQUES PATHOLOGIQUES DANS LA COMMUNE DE TOUCOUNTOUNA Narcisse Carin ADOUVO, Désiré ANAGONOU et Euloge OGOUWALE __	206
NIAMEY, DE LA BOURGADE A LA METROPOLE Kokou Henri MOTCHO _____	226
TRAITEMENT TRADITIONNEL DE L'HYPERTENSION ARTERIELLE DANS LA COMMUNE DE LOKOSSA (SUD-BENIN) Dr Rachad Kolawolé Foumilayo Mandus ALI _____	255
<i>SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE ET PHILOSOPHIE</i>	
CROYANCES ENDOGENES COMME FACTEURS ASSOCIES A LA "RESISTANCE PARENTALE" CONTRE LA REHABILITATION DES ENFANTS MALNUTRIS A L'HOPITAL SAINT MARTIN DE PAPANE Albert TINGBE-AZALOU, Alphonse Coffi KPANGON _____	277
VIOLENCES ELECTORALES EN 2020, LA CONSTITUTION A L'EPREUVE DES DEBORDEMENTS SOCIAUX : CAS DE CERTAINS PAYS AFRICAINS ET DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE Véronique Générose Assiba Gbêgnito _____	305

Titres	Pages
<i>LETTRES, LANGUES ET COMMUNICATIONS</i>	
USING EFFECTIVE IN-SERVICE TRAINING TO IMPACT E.S.P TEACHERS' PERFORMANCE IN TECHNICAL SCHOOLS IN BENIN Euphrasie, M. ADJAHOUINO; Juvénale PATINVOH AGBAYAHOUN, Innocent Sourou KOUTCHADE & Estelle BANCOLE-MINAFLINO _____	319
COMMUNICATION ET SUIVI DES RÉOLUTIONS DE L'AUTOÉVALUATION DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA EN COTE D'IVOIRE Gnéré Laeticia Blama DAGNOGO _____	342

SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE ET PHILOSOPHIE

VIOLENCES ELECTORALES EN 2020, LA CONSTITUTION A L'EPREUVE DES DEBORDEMENTS SOCIAUX : CAS DE CERTAINS PAYS AFRICAINS ET DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Véronique Générose Assiba Gbègnito

, Tél : (+229) 97 87 36 32, verose4@yahoo.fr

Université de Parakou : Quartier Arafat,

BP : 123 Tél : (+229) 23 61 07 12, univ-parakou.bj

RESUME

La différence de comportement des populations est évidente avec des élections contestées en Guinée, Côte d'Ivoire, Tanzanie et Etats Unis. Dans les pays africains concernés, la destruction d'infrastructures et les pertes en vies humaines sont souvent les conséquences du refus des résultats dans les pays africains. Malgré les appels de pied du Président américain sortant, Donald Trump, ces genres de dérives n'ont pas été observés. Fait inédit, des médias lui ont même coupé le micro lorsqu'il délivrait des messages non conformes à l'éthique des élections aux USA. D'autres après l'avoir laissé parler ont pris le contre pied de son message. Qu'est-ce qui peut expliquer ces comportements : cette différence entre les USA et les pays africains ? C'est la constitution, sa rédaction, sa connaissance et son respect qui peuvent permettre d'en respecter les institutions qui en sont issues. La formation large à la citoyenneté aidera en réalité au respect des institutions démocratiques pour des élections apaisées. Le chemin ne semble pas être encore cela pour les pays africains. Il faut en débattre et c'est le mérite actuellement pour nombre de pays africains face au comportement des américains et du président Trump.

Mots clés : violences sociales – élections présidentielles – constitution - citoyenneté

ABSTRACT

The difference in people's behavior is evident with contested elections in Guinea, Ivory Coast, Tanzania and the United States. In the African countries concerned, the destruction of infrastructure and the loss of human life are often the consequences of the refusal of results in the African countries. Despite outgoing US President Donald Trump's foot calls, these kinds of abuses have not been observed. Unheard of, the media even cut him off when he delivered messages that did not conform to US election ethics. Others, after letting him speak, took the opposite view of his message. What can explain these behaviors? This difference between the USA and African countries. It is the constitution, its drafting, its knowledge and respect that can enable the institutions which have emerged from it to be respected. Broad citizenship training will actually help to have peaceful elections. The path does not yet seem to be that for African countries. It needs to be debated, and it is the credit for many African countries now in the face of the behavior of the Americans and President Trump.

Keywords: social violence - presidential elections - constitution – citizenship

1. INTRODUCTION

Nous avons assisté à plusieurs élections présidentielles en 2020. Celles de la Guinée selon des médias (France 24, 2020) et de la Côte d'Ivoire (journal l'obs, 2020) se sont déroulées sur des fonds ethniques et régionalistes suivies d'importantes violences avec des dégâts d'infrastructures communautaires et de pertes en vies humaines. En Tanzanie, le président sortant John Magufuli a été déclaré vainqueur de l'élection avec plus de 80% des voix. Ses opposants affirment que les urnes ont été trafiquées. C'était l'occasion pour Mike Pompeo en charge des affaires étrangères aux États-Unis de déclarer : « Nous demandons instamment aux autorités de répondre pleinement aux préoccupations concernant les irrégularités et nous examinerons les allégations qui disent que la force a été utilisée contre des civils » (Déborah, 2020). Selon plusieurs médias, les résultats des élections des Etats Unis ont montré le

samedi 7 novembre 2020 Donald Trump battu aux élections du 3 novembre 2020. Lors des conférences de presse, au soir de l'élection, il avait déjà dénoncé « *une fraude majeure dans notre nation* », et agité la menace vague de s'adresser à « *la Cour suprême fédérale* ». « *Nous faisons face à une crise institutionnelle puisque Trump ne cesse d'affirmer qu'il refusera un résultat qui ne sera pas en sa faveur* », n'hésitent pas à affirmer des observateurs (Imane Lyafori, 2020). Malgré tout ceci, la rue nulle part aux Etats Unis, ne s'est signalée par des violences avec dégâts d'infrastructures et de pertes en vies humaines. Qu'est-ce qui peut bien expliquer cette différence dans le comportement de ces populations ?

Cet article comprendra trois parties :

- 1) La diversité sociale des pays africains et la culture de l'ethnicité ;
- 2) La dévolution du pouvoir d'Etat et son respect par la constitution ;
- 3) La vulgarisation de la constitution du pays à large échelle pour former à la citoyenneté.

La méthodologie utilisée est classique. Elle se base sur la revue de la littérature pertinente y compris la recherche par internet et la rencontre de personnes bien identifiées sur la perception qu'ont des citoyens du respect de la constitution. Il s'est agit essentiellement des personnalités politiques et religieuses et des objecteurs de conscience. Les questions directement posées lors des rencontres se résument à leur compréhension des violences qui suivent les élections dans les pays africains et pourquoi malgré la résistance du Président sortant des Etats Unis d'Amérique, il n'y a pas eu ces violences.

2. La diversité sociale des pays africains et la culture de l'ethnicité

En Guinée, les élections présidentielles se résument en des affrontements entre malinkés et peuls, les deux ethnies majoritaires du pays, devant les soussous et les forestiers (Savana, 2020). Pour Cellou Dallen Diallo, Alpha Condé est toujours sur la base de l'ethnie. C'est sur cette base qu'il fait campagne en affirmant que les Malinké, ethnie dont il est originaire, ne devaient pas voter pour un candidat issu d'une ethnie différente (IbnKaba, 2020).

En Guinée, la population est variée et répartie tant du point de vue ethnique que linguistique dans les quatre régions naturelles que sont : la Guinée maritime ou Basse Guinée, le Fouta-Djalou ou moyenne Guinée, le haut bassin du Niger ou haute Guinée et la Guinée du Sud-Est ou Guinée forestière (Paulme, 1956).

En Guinée maritime, on rencontre des populations parlant surtout soussou. Dans la moyenne Guinée on trouve, à côté des Peulh parlant le pular, les communautés de Diallonké, de Sarakollé, En haute Guinée, la langue commune est le maninka, qui est parlé aussi bien par les Malinké que par les Peuhl wassoulouké. En Guinée forestière, on trouve plusieurs groupes ethniques et linguistiques comme les malinkés et les Kissi (Niane, 1960).

La situation n'est pas loin du favoritisme ethnique en Côte d'Ivoire aussi. En effet rapporte M. Nteby (2012), à peine installé au pouvoir en 2010, le nouveau président a procédé à des changements dans l'administration et les entreprises publiques, sous prétexte d'en réduire les effectifs jugés pléthoriques. Il ne s'agissait pas pour beaucoup de ses adversaires d'opérations de dégraissage nécessaires ou de mises au chômage technique, mais bel et bien d'un nouveau concept créé par le pouvoir en place, qui se fait au nom des nordistes de Côte d'Ivoire : le chômage ethnique. Ce tribalisme d'Etat a poursuivi Nteby domine également l'affectation des cadres politiques et il est rapporté que le président Ouattara, lui-même originaire du septentrion, aurait admis qu'il était au pouvoir pour faire du rattrapage ethnique. C'est l'autre forme de l'ivoirité qui était opposé au Président Ouattara lui-même quelques années plus tôt (Roubaud, 2003).

La Côte d'Ivoire constitue une véritable mosaïque ethnique, car on y dénombre plus d'une cinquantaine d'ethnies différentes qui peuvent être regroupées en quatre grands groupes (Dérive, 1986) :

- le groupe mandé localisé au nord localisé dans le nord-ouest du pays, ce groupe, appelé aussi *mandingue*, compte surtout les Malinké, les Bambara, les Dioula, les Foula, etc ;
- le groupe Krou au centre-sud et au sud-ouest où résident principalement les Bété ;
- le groupe gour au nord-est, avec les Sénoufo et les Lobi ;

- le groupe akan à l'est, au centre et au sud-est et principalement Baoulé, Agni, Abron, Ebré.

Pour V. Topanou (2020), C'est la Guinée du Professeur de Droit Alpha Condé et la Côte-d'Ivoire de l'économiste Alassane Dramane Ouattara (ADO) qui s'illustrent négativement dans la sous-région depuis quelques mois faisant allusion aux violences électorales du troisième mandat.

Dans la même préoccupation des violences électorales, l'élection législative qui a eu lieu le 28 avril 2019 au Bénin, a été marquée par deux événements majeurs : le taux d'abstention et les scènes de violences avec destructions d'infrastructures et mort d'hommes. Certains commentaires surtout au niveau international n'ont pas été bien aimables pour les dirigeants du Bénin. Dans une chronique intitulée «Bénin: adieu à la démocratie»? et publiée dans les colonnes du quotidien français Le Figaro du 5 mai 2019, Nicolas Baverez (2019) rapporte :

« Des violences inédites ont éclaté lors des législatives du 28 avril 2019 au Bénin, alors que le président Patrice Talon avait instauré un nouveau code électoral excluant tous les partis d'opposition. Le pays basculera-t-il dans la démocratie imaginée par Vladimir Poutine en Russie ». De leur côté, et prenant en compte l'importance que constitue pour eux la marche du Bénin vers la démocratie, des scientifiques représentant le monde entier ont lancé un appel au Président Talon. Cet appel est intitulé : Appel de la Communauté scientifique internationale à Patrice Talon, Président de la République du Bénin. « Depuis presque trente ans, la République du Bénin a su organiser une vie politique démocratique, avec des votes réguliers et des alternances sans violence. La constitution garantit le multipartisme et la liberté d'expression. Les partis d'opposition ont été respectés et ils ont toujours pu se présenter librement aux élections, offrant ainsi aux citoyens béninois de véritables alternatives politiques. Les présidents Nicéphore Soglo (1991-1996), Mathieu Kérékou (1996-2006) puis Boni Yayi (2006-2016) ont respecté ces principes : les élections législatives et présidentielles ont été régulièrement organisées sans entrave. Or, aujourd'hui, ce modèle démocratique est en grand danger » fait remarquer la Communauté. ». De son côté, Victor Topanou adresse au Président Talon, une lettre ouverte avec le titre évocateur de « Tout devient possible ».

Ce dont je suis sûr lit-on dans la lettre, « c'est que nous sommes déjà dans ce que j'appelle une situation pré-insurrectionnelle. Mais comme tous les gouvernants du monde entier, du fait de l'isolement du pouvoir, vous ne vous rendez pas compte que votre gestion des affaires publiques a précipité le pays au bord de l'insurrection...« *il ne tient qu'à vous d'arrêter ce processus devenu illégitime... Il est encore temps de bien faire. Ne vous laissez pas submerger par les faucons de votre camp ; vous seul aurez un bilan à défendre; eux n'ont pas été élus et ne sont responsables devant personne. Que vaut un léger retard dans un calendrier électoral fut-il constitutionnel face à un brasier ? Rien et vous pouvez toujours interrompre ce processus vicié pour retrouver le sens de la vertu, afin que tout ne devienne pas possible ».*

Pour leur part, les États-Unis ont construit leur imaginaire en grande partie autour des grandes crises qui ont jalonné leur mise ensemble et des rebonds qui les ont suivis. On a bien décrit comment l'*Homo americanus*, poussé dans les crises, réagissent en sortant de lui-même pour aller agresser le monde ou en allant à sa rencontre (Tendil, 2013). Aujourd'hui et malgré tous les combats les concernant, les clivages raciaux demeurent entre les communautés. Mais au-delà de tout, une chose demeure constante : le patriotisme américain et le respect de l'ordre constitutionnel.

3. La dévolution du pouvoir d'Etat et son respect par la constitution

Les faits sociaux actuels relatifs à des élections présidentielles, manifestement différents entre américains et africains, ne peuvent laisser indifférents. Nous avons d'une part les américains qui appellent leur dirigeant, un président en exercice à respecter la procédure électorale et à reconnaître sa défaite. De l'autre côté, des africains prenant faits et causes pour des dirigeants qui se voient déclarés perdants des élections, refusent le verdict des urnes et cassent tout sur leur passage.

3.1 La procédure des élections présidentielles chez les américains

C'est la Constitution américaine de 1787 qui a fixé le mode de désignation du Président de la République. C'est une élection à deux degrés, héritage de leur histoire : le Président n'est pas élu au suffrage universel direct, il l'est

par un collège de grands électeurs au nombre de 538. Chaque Etat fédéré a un nombre déterminé à désigner.

Donné perdant à l'issue des élections du 3 novembre 2020, Donald Trump refuse de reconnaître sa défaite face à Joe Biden (actualités, 2020). Il n'a cessé de crier à la fraude, sans aucune preuve probante. Il a lancé de nombreuses allégations non fondées selon lesquelles l'élection n'était pas juste et que des votes illégaux ont été comptés. Il a aussi promis qu'il tenterait une multitude de procédures judiciaires, tout en continuant d'écrire des messages sur Twitter pour dire qu'il avait remporté l'élection (Soleil, 2020). Les accusations furieuses du Président sortant, Donald Trump, dénonçant des bulletins de votes illégaux et le vol de l'élection par Joe Biden, suscitent la réprobation de ses propres soutiens (Ripoche, 2020).

Ils ont tenté de le convaincre de reconnaître la victoire de son adversaire. Face à tout ceci, le président devra faire un choix : concéder la victoire à son adversaire pour le bien de la nation, ou ne pas le faire, et être expulsé de la Maison-Blanche le 20 janvier 2021 malgré tout.

Se déclarant vainqueur de l'élection présidentielle américaine, Donald Trump a déclaré saisir la Cour suprême et les tribunaux locaux pour continuer à rester Président (Vaillant, 2020). Face à ce qu'ils considèrent comme mise à l'épreuve des institutions américaines et de sa démocratie, plusieurs médias américains ont interrompu les prises de parole de Donald Trump (Lefebvre, 2020).

Les américains prouvent ainsi suffisamment qu'ils sont très respectueux des lois de leur pays. Ils ne peuvent accepter qu'on puisse les violer même s'il s'agit du Président de la République. Un président en exercice qui mine le processus politique et met en cause la légalité des voix d'innombrables Américains sans preuve, c'est non seulement dangereux et mauvais, cela sape les fondements même sur lesquels la nation américaine a été bâtie. Il jette le discrédit sur le système électoral et sur la démocratie américaine sans en apporter la preuve (Matthew Daly, 2020).

3.2 La pratique des élections dans la démocratie des africains

Des indépendances à nos jours, le développement en Afrique est passé par bien de modèles et de méthodes. Déjà en 1962, René Dumont (1962)

lançait dans un contexte de décolonisation le livre « L’Afrique noire est mal partie » et y décrit les difficultés du continent africain à amorcer son développement. Il conseillait que l’Afrique devait sérieusement repenser son école, ses cadres, ses institutions et la formation des militants pour des partis politiques de développement. Pour lui, le rôle des responsables des partis au pouvoir en Afrique pour construire un Etat moderne postcolonial devrait être immédiatement l’éducation civique et la création d’enthousiasme au travail pour avoir des idéalistes et des militants dévoués, et non des assistés ceux-là qui sont préoccupés par des prébendes ou par la possibilité d’occuper des postes prestigieux quoique cela puisse coûter à la République.

Aux premières années post indépendance des initiatives ont été élaborées çà et là pour espérer réussir le développement. Malgré tout, la situation sociale des populations restent difficile à améliorer de façon substantielle. Pour le Président François Mitterrand déjà, seule la démocratie avec comme base le multipartisme permettra d’y arriver. Lors de la 16ème conférence des chefs d’Etat d’Afrique et de France du 19 au 21 juin 1990 à La Baule, il prononce un discours dans lequel il fait un lien entre le développement et la démocratie et invite les pays africains à aller dans ce sens (Perspective monde, 1990). Mais, les modèles occidentaux de la démocratie pour le développement en Afrique subsaharienne ont montré aujourd’hui leurs limites quoiqu’on en dise. Que signifient les urnes pour des populations auxquelles tout manque pour l’épanouissement ? Que peut-on attendre de régions dans lesquelles la pauvreté est ambiante et visible à l’œil nu et les maladies permanentes dans les maisons. Tous les pays même ceux de l’Afrique ont des textes qui régissent les élections et la création des partis politiques. Comment amener les populations à les respecter ? Tout le problème est à ce niveau : de la rédaction au respect de la constitution en passant par son adoption et sa vulgarisation pour la compréhension des populations.

4. La vulgarisation de la constitution du pays à large échelle pour consolider la démocratie et former à la citoyenneté

Pour B. Mercier et A. Duhamel (2000), Abraham Lincoln, président des États-Unis de 1860 à 1865, a déclaré que la démocratie est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. Ceci a été repris à

l'article 2 de la constitution du Bénin de 1990. Suivant ce principe, *«la souveraineté appartient au peuple, qui choisit ceux qui le gouverneront selon le principe de démocratie directe* (lorsque les citoyens, réunis en assemblée par exemple, exercent directement leur pouvoir en prenant, ensemble les décisions) ou de démocratie représentative (lorsque les citoyens choisissent des représentants pour exercer le pouvoir en leur nom). Le Peuple exerce sa souveraineté par ses représentants élus. Comme on le sait, l'expression de la démocratie est tributaire de la qualité des représentants choisis.

4.1 La Constitution et l'ordre constitutionnel dans un pays

La Constitution est cette loi fondamentale que tout peuple se donne pour clarifier les relations entre lui, l'Etat, les institutions et les citoyens. L'Etat pour son fonctionnement et pour les services à rendre à ses populations après l'avoir défini dans la Constitution, s'organisé conformément à la valeur démocratique de séparation des pouvoirs, en institutions. Formulée par le philosophe anglais John Locke à la fin du XVIIe siècle, la séparation des pouvoirs est théorisée, en France, par Montesquieu et matérialisée en 1748 dans *« De l'Esprit des lois »* (Versini, 1995). Pour Montesquieu et pour une certaine équité, *« Tout serait perdu si le même homme, ou le même corps exerçait ces trois pouvoirs : celui de faire les lois, celui d'exécuter les résolutions publiques, et celui de juger les crimes ou les différends des particuliers »*. L'Etat est organisé en institutions qui définissent l'ordre constitutionnel dont le respect est fondamental pour la gouvernance du pays. Les Constitutions comme celle du Bénin (Rapport périodique, 1998) proclament les devoirs à la charge du citoyen et de l'Etat : devoirs de respecter la Constitution, l'ordre constitutionnel établi ainsi que les lois et règlements de la République. Ainsi conformément à l'article 34 de la Constitution du Bénin, *« Tout citoyen béninois, civil ou militaire, a le devoir sacré de respecter, en toutes circonstances, la Constitution et l'ordre constitutionnel établi, ainsi que les lois et règlements de la République »*. L'une des obligations dans une démocratie, c'est donc le respect des fondamentaux de la constitution. Alors, les dirigeants doivent se préoccuper de la propension qu'ont les citoyens de leurs pays à violer les dispositions légales. Est-ce à cause des lois inadaptées ou une mauvaise

connaissance de celles-ci ou encore du fait de la mauvaise vulgarisation qu'on fait ?

4.2 La vulgarisation de la constitution pour la formation à la citoyenneté

On sait que les principaux acteurs de la démocratie dans un pays sont les partis politiques. C'est eux qui « *concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent librement leurs activités dans les conditions déterminées par la charte des partis politiques. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale, de la démocratie, de l'intégrité territoriale et la laïcité de l'État* » (article 5 de la Constitution du Bénin). Ils doivent prendre en compte la formation de leurs militants qui à leur tour enseigneront les valeurs portées par la constitution dans un pays.

Ainsi, conformément à l'article 2 de la charte des partis politique au Bénin (loi, 2018), « *Les partis politiques sont des groupes de citoyens, partageant des idées, des opinions et des intérêts communs et qui s'associent dans une organisation ayant pour objectif de conquérir et d'exercer le pouvoir, et de mettre en œuvre un projet politique. Ils exercent leurs activités dans le cadre de la Constitution de la République du Bénin et des lois subséquentes* ».

Mais, en réalité, c'est l'école qui est le lieu privilégié de l'apprentissage des valeurs de la République. Il va falloir inculquer les valeurs du patriotisme aux enfants à partir de l'école primaire. Dans leur combat pour la liberté, les philosophes des Lumières n'ont pas oublié l'école (Pierre, 2016). Le 20 avril 1792, Condorcet présente devant l'Assemblée législative le « *Rapport sur l'organisation générale de l'instruction publique* » et déclare : « *Les principes de la morale enseignés dans les écoles et dans les instituts seront ceux qui, fondés sur nos sentiments naturels et sur la raison, appartiennent également à tous les hommes* ». Ainsi, l'école a toujours été au cœur des débats de société concernant la citoyenneté. Ceci parce que pour les pays avancés comme la France ou les Etats-Unis d'Amérique, la République et l'école se sont construites l'une avec l'autre et que l'école de la République, ciment de la Nation, est la source de l'identité française ». Le respect de la constitution et de l'ordre constitutionnel passe par sa vulgarisation car comme le dit l'adage, nul n'est censé ignorer la loi. Aussi faudrait-il bien la lui apprendre !

5. CONCLUSION.

Concluons cet article par des mots que nous empruntons à E. Olivier (2020). Prenant en compte la situation d'un pays comme la Côte d'Ivoire dans le contexte des tractations pour les élections présidentielles de 2020, il écrit : « *Je dirai tout simplement que ce pays n'a pas besoin de Président mais de valeurs. Un Président ou un chef d'Etat, nous en aurons toujours, mais les valeurs, non. Les ivoiriens dans l'ensemble participent à l'interprétation de leur constitution sans avoir à l'horizon le lendemain de leur pays. Quelle Côte d'ivoire, quand nous savons une école malade ? Quelle Côte d'ivoire quand les plus méritant sont recalés aux différents concours ? Quelle Côte d'ivoire quand la jeunesse, avenir de ce pays est sans repères ? Une problématique qui donne à repenser le futur de ce pays* ». La préoccupation essentielle continue-t-il c'est : « *A quand la Côte d'Ivoire des valeurs ? Il paraît impérieux de construire une société de valeurs qui fera naître des citoyens nouveaux. Les valeurs sont une boussole pour un peuple. Un président ne gouverne que selon des valeurs faute de quoi nous nous plaindrons toujours des dérives institutionnelles* ».

BIBLIOGRAPHIE

Actualités, 2020 : Trump en colère alors qu'il voit la victoire lui échapper <https://lactualite.com/actualites/trump-exprime-sa-colere-alors-quil-voit-la-victoire-lui-echapper/> ; consulté le 7 novembre 2020

Afrique-centrale.fr, 2020 : En Guinée, Alpha Condé joue le jeu dangereux des tensions ethniques <https://www.afrique-centrale.fr/2020/09/23/guinee-alpha-conde-tensions-ethniques/> ; consulté le 4 novembre 2020

Baverez N. : Bénin: adieu à la démocratie? Le Figaro du 05 mai 2019 ;

Charte des partis politiques au Bénin : Loi n°2018-23 le 06 août 2018 portant nouvelle charte des partis politiques en République du Bénin ;

Daly M., 2020 : Mensonges de Donald Trump: des républicains prennent leurs distances 5 novembre 2020 <https://lactualite.com/actualites/mensonges-de-donald-trump-des-republicains-prennent-leurs-distances/> ; consulté le 6 novembre 2020

Dérive J. et Dérive M.J., 1986 : Francophonie et pratique linguistique en Côte d'Ivoire, Politique africaine, n°23, 42-56 ;

Dumont R., 1962 : L'Afrique noire est mal partie, Paris Edition du Seuil ;

France 24, 2020 : Plusieurs morts dans des violences post-électorales en Guinée <https://www.france24.com/fr/afrique/20201021-plusieurs-morts-dans-des-violences-post-%C3%A9lectorales-en-guin%C3%A9> ; consulté le 6 novembre 2020

Kaba I. 2020 : Cellou Dalein à propos d'Alpha Condé : « Il est toujours sur la base de l'ethnie » <https://actujeune.com/2020/09/26/cellou-dalein-a-propos-d-alpha-conde-il-est-toujours-sur-la-base-de-l-ethnie/> ; consulté le 4 novembre 2020

Laurent D., 2020 : Le tweet de Mike Pompeo moqué par Hillary Clinton <https://www.7sur7.be/monde/le-tweet-de-mike-pompeo-moque-par-hillary-clinton~ab643ce68/?referrer=https%3A%2F%2Fbe.trends365.net%2Farticle%2F5fa2ec3124a2a368dada6f99> ; consulté le 10 novembre 2020

Lefebvre V. : Élection US: «Les médias américains ne sont plus des relais d'informations, mais des manipulateurs d'informations» <https://fr.sputniknews.com/international/202011061044722950-election-us-les-medias-americains-ne-sont-plus-des-relais-d-informations-mais-des-manipulateurs/> ; consulté le 8 novembre 2020

L'obs, 2020 : Côte d'Ivoire: violences et blocage politique malgré les appels au dialogue, journal l'obs du 5 novembre 2020 ;

Lyafori I., 2020 : Présidentielle américaine : Donald Trump peut-il contester le résultat de l'élection ? Journal La Croix, du 6 novembre 2020 ;

Mercier B. et Duhamel A., 2000 : *La démocratie; ses fondements, son histoire et ses pratiques*, Québec, Le Directeur général des élections, 2000 ;

Niane D. T. 1960 ; « Mise en place des populations de la Haute-Guinée », Recherches africaines, No. 2, 40-53 ;

Nteby M., 2012 : Alassane Ouattara, l'homme par qui le chômage ethnique est arrivé <http://saoti.over-blog.com/article-alassane-ouattara-l-homme-par-qui-le-chomage-ethnique-est-arrive-99933558.html> ; consulté le 14 novembre 2020

Olivier E. : Côte d'Ivoire : « Un président ne gouverne que selon des valeurs, faute de quoi... », afriksoir du 1^{er} septembre 2020 <https://www.afriksoir.net/cotedivoire-un-president-ne-gouverne-que-selon-des-valeurs-faute-de-quoi/>, consulté le 15 septembre 2020.

Paulme D. 1956); « Structures sociales en pays бага Guinée Française » Bulletin de Institut français, Afrique noire série XVIII 1-2 1956, P 98-116 ;

Pierre S., 2016 : La laïcité, valeur essentielle de la République, université de Lorraine, 9 décembre 2016 <https://infodujour.fr/education/5663-la-laicite-valeur-essentielle-de-la-republique>, consulté le 9 octobre 2020 ;

Rapport périodique du Ministère de la Justice du Bénin sur les droits de l'homme (année 1997/1998) ;

Ripoche B, 2020 : Élections américaines. « Indéfendable » : des élus républicains lâchent Trump <https://www.ouest-france.fr/monde/etats-unis/elections-americaaines/elections-americaaines-des-elus-republicains-lachent-trump-7042708> ; consulté le 10 novembre 2020

Roubaud F., 2003 : La crise vue d'en bas à Abidjan : ethnicité, gouvernance et démocratie, Afrique contemporaine, 206, 57-86 ;

Savana A. 3 octobre 2020 Guinée: Alpha Condé-Cellou Dalein Diallo ou la tentation ethnique <https://www.financialafrik.com/2020/10/03/guinee-alpha-conde-cellou-dalein-diallo-ou-la-tentation-ethnique/> ; consulté le 10 novembre 2020

Tendil J. L., « Les crises aux Etats-Unis depuis 1837 : facteurs de renouveau et de redéploiement », *IdeAs* [Online], 4 | Automne 2013, Online since 15 October 2013, connection on 09 November 2020. URL: <http://journals.openedition.org/ideas/685> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ideas.685>

Topanou V., 2020 : C'est la Guinée du Professeur de Droit Alpha Condé et la Côte-d'Ivoire de l'économiste Alassane Dramane Ouattara (ADO) qui

s'illustrent négativement dans la sous-région depuis quelques mois, <https://www.afriksoir.net/cest-la-guinee-du-professeur-de-droit-conde-et-la-cote-divoire-de-leconomiste-ouattara-qui-sillustrent-negativement-dans-la-sous-region-depuis-quelques-mois-pr/>; consulté le 4 novembre 2020

Vaillant V. : Présidentielle américaine : une bataille juridique entre les camps de Trump et Biden se profile, journal du dimanche du 4 novembre 2020 ;

Versini L., 1995 : Charles de Secondat de Montesquieu : De l'esprit des lois ; Une édition électronique réalisée à partir du livre Montesquieu, Éditions Gallimard, 1995. http://archives.ecole-alsacienne.org/CDI/pdf/1400/14055_MONT.pdf, consulté le 30 septembre 2020 ;

ISSN 1840-9725

